



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

Compte-rendu de la CAP Inspecteurs des Affaires Maritimes

5 décembre 2013

Après avoir été reportée 4 fois, la CAP des inspecteurs des affaires maritimes s'est enfin tenue. Elle était présidée par Brigitte Thorin, responsable de la sous-direction de la modernisation et de la gestion statutaire.

Dans l'attente de l'arrivée de la présidente, retenue au Comité Technique Ministériel, M. Sonjon a présenté les nouveaux arrivants au bureau MGS3 qui vont venir renforcer l'équipe et peut-être éviter ces reports incessants.

Intégration dans le corps des inspecteurs des affaires maritimes

Nom.....service d'accueil

Frédéric BERLIAT..... Délégation à la mer et littoral Pyrénées Orientales et Aude

Disponibilité

Nom.....service d'origine

Pascal MORVAN..... DIRM NAMO/Centre de sécurité des navires du Finistère sud

Catherine WITZIG..... Lycée Maritime de Sète

Nomination au grade d'inspecteur des affaires maritimes

Conditions statutaires

Au choix, par voie d'inscription sur une liste d'aptitude après avis de la commission administrative paritaire dans la limite du tiers des nominations prononcées en application des alinéas 1, 2 et 3 et des détachements parmi les fonctionnaires du ministère chargé de la mer ayant accompli 10 années de services effectifs dont 4 au ministère chargé de la mer ou dans un établissement public placé sous sa tutelle.

Nom.....service d'origine

Au titre de l'année 2013 (après vote)

Bernard LEBARON DIRM MEMN au titre de permanent syndical

Au titre de l'année 2014

Laurence CHALVET ENIM

Promotion au grade d'inspecteur principal de 2^{ème} classe

Conditions statutaires

Au choix, par voie d'inscription à un tableau d'avancement et après avis de la commission administrative paritaire dans la limite du tiers des promotions parmi les inspecteurs comptant au moins un an d'ancienneté dans le 10^{ème} échelon de leur grade et au moins 10 ans de services effectifs dans un corps ou un cadre d'emploi de catégorie A ou de même niveau.

Nom.....service d'origine

(suite au vote des représentants)

Serge GUILLAUME ENIM

Hervé LE DOZE DIRM NAMO

Marie-Françoise EUZEN DIRM NAMO

Promotion au grade d'inspecteur principal de 1^{ère} classe

Conditions statutaires

Peuvent être promus inspecteur principal de 1^{ère} classe, au choix, par voie d'inscription sur un tableau annuel d'avancement, les inspecteurs principaux de 2^{ème} classe ayant accompli au moins deux ans et six mois de services effectifs au 6^{ème} échelon

Nom.....service d'origine

Pour l'année 2013

Nicole LEMESLE ENSAM Nantes

Promotion au grade d'inspecteur principal de 1^{ère} classe (suite)

Nom.....service d'origine

Liste complémentaire

Michel KERNEIS..... DIRM NAMO

Pour l'année 2014

Evelyne ORSINI..... DREAL Corse

Liste complémentaire pour l'année 2014

Pierre MOTTA..... DIRM Méditerranée

Promotion au grade de conseiller des affaires maritimes

Nom.....service d'origine

Matthieu FANONNEL DIRM MEMN

Nicolas LEMESLE ENSAM Nantes

Mutations

La CFDT a dénoncé la mauvaise préparation des textes sur les adjoints au chef de CSN. En effet, par une méconnaissance de l'armement des CSN, ce texte permettait la nomination des IAM 1^{er} niveau au poste d'adjoint dans des CSN, au détriment des IPAM de ces mêmes centres. Tous les postes d'adjoint ont été retirés du cycle de mutation et la DAM doit retravailler sur le sujet.

Mutations 1^{er} niveau

Nom.....service d'origine..... service d'accueil poste

Katell MARCILLAUD DIRM Le Havre..... DIRM Nantes.....142017

Mutations 2^{ème} niveau

Le poste n° 142696 de chef du CSN St Malo a été suspendu.

Après moult pression, M. Arnaud Conan a retiré sa candidature dans le cadre d'un rapprochement de conjoint sur le poste de chef de CSN Lorient, parce qu'il a eu l'assurance de M. Vermeulen (DIRM NAMO) qu'il aurait le poste de chef du CSN Concarneau. M. Vermeulen a confirmé cette promesse en séance.

Nom.....service d'origine..... service d'accueil poste

Christophe MERIT DDTM 2A DGITM/DAM/MEC141036

André ROUE..... DIRM Nantes..... DDTM 29141564

Germaine ROY..... DDTM 64 CETMEF142158

Gladys SAMSO..... DDTM 33 DDTM 33 SG139551

Mme TENAILLE non connu DIRM Bordeaux140432

Franck LE MERCIER DIRM Nantes..... DIRM Nantes.....142021

Recours sur PFR

Il y a eu 5 recours sur la PFR : 1 sur la part fonction, 1 sur la part fonction et la part résultat et 3 sur la part résultat.

L'administration explique aux organisations syndicales que la cotation des postes au sein des services se fait sur 4 niveaux en fonction de l'organigramme et du nombre d'emplois intégrés. Les DREAL ont mis ces niveaux d'emploi en cohérence sur le territoire, ce qui n'a pas été fait sur les DIRM. Ceci explique pourquoi, pour une même fonction, la cotation des postes d'une DIRM à l'autre peut être différente.

Pour les 5 recours, suite à un vote (5 pour de l'administration, 5 contre des OS), les coefficients ont été maintenus.

Questions diverses

La CGT fait remarquer qu'il y a encore un poste qui a été pourvu sans qu'il ne soit paru au cycle de mutation. La présidente demande à la DAM de rappeler les règles aux DIRM.

Intégration dans les corps des ITPE et des Attachés Administratifs

La présidente nous présente Mme Poilprêt qui est chargée de préparer les travaux en vue de l'intégration des IAM dans les corps des attachés administratifs et des IPTE. Les travaux préparatoires sont en cours. Ils portent sur la structure du corps, la ventilation du corps et les problématiques d'intégration dans les corps d'accueil.

Une première réunion est prévue avec les organisations syndicales des corps des IAM et des corps d'accueil fin janvier début février 2014. Les documents de travail seront fournis préalablement.

Le calendrier d'intégration sera établi en accord avec les organisations syndicales.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette session, contacter les élues CFDT:

Catherine RATSIVALAKA DIRM NAMO.....02 98 60 51 40
catherine.ratsivalaka@developpement-durable.gouv.fr

Marie-Françoise EUZEN..... LPM Le Guilvinec.....02 98 58 96 00
marie-francoise.euzen@developpement-durable.gouv.fr

Pour des dossiers à traiter lors de la prochaine CAP, contacter également:

Stéphane KERAUDRAN..... DIRM NAMO.....02 97 37 20 93
stephane.keraudran1@developpement-durable.gouv.fr